

ÉCONOMIE DE LA SANTÉ

Directrice: Pauline CHAUVIN, Maîtres de conférences

PRÉSENTATION

Le master « Économie de la santé » s'inscrit dans le programme de recherche et de formation à la recherche du LIRAES (EA 4470), au sein du département des politiques de santé (DPS) de l'université Paris Descartes. Deux axes de recherche sont privilégiés par les chercheurs :

- Évaluation des politiques publiques de santé (réorganisation du système de soins face au vieillissement de la population, efficacité et efficience des programmes de prises en charge de la perte d'autonomie) ;
- Acteurs et interactions : étude des interactions stratégiques entre les agents économiques participant au système de santé (ex. relation médecin-patient, assurances et mutuelles de santé, fonctionnement groupes pharmaceutiques et production de médicaments, etc.).

Ce cadre privilégié facilite l'insertion professionnelle à la fin du Master 2 et permet aussi de considérer une poursuite d'étude en doctorat.

OBJECTIFS

Le master « Économie de la santé » a pour objectif de fournir aux étudiants les éléments nécessaires à la compréhension du fonctionnement et de la gouvernance des organismes et industries de santé. Il s'agit de leur permettre d'acquérir des méthodes de recherche et de développer des capacités de synthèse, d'analyse et de critique ainsi que de leur permettre de maîtriser l'analyse et le traitement de l'information dans le cadre de recherches théoriques et appliquées, plus particulièrement dans le secteur de la santé.

COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de ce Master, vous serez capable de mobiliser des compétences relevant des connaissances et des savoir-faire disciplinaires, transversaux et des aptitudes relevant du savoir-être. Les enseignements du Master apportent en effet un socle de compétences commun en économie et des compétences plus spécifiques, notamment dans la maîtrise des outils quantitatifs et de leur application au domaine de l'économie de la santé. Les enseignements du Master permettent aussi d'acquérir des aptitudes à rechercher l'information, à identifier les critères de choix de décision, à être autonome, à s'adapter au changement, à organiser son travail, à travailler en équipe, à maîtriser des techniques de communication écrite et orale, et à travailler à l'international.

Plus spécifiquement, les étudiants suivant le Master Économie de la santé apprendront à

raisonner dans une approche interdisciplinaire (économie, gestion, épidémiologie, biostatistiques, etc.), à modéliser des situations concrètes à des fins opérationnelles d'anticipation et d'action, à utiliser des techniques quantitatives avancées, à utiliser divers langages informatiques et à manipuler des bases de données et des concepts de théorie économique et d'outils tels que l'évaluation médico-économique, l'évaluation de politiques publiques, l'analyse des comportements de santé des individus et des professionnels, l'analyse des comportements stratégique des établissements de santé, etc.

DÉBOUCHÉS

Le Master conduit les étudiants à une insertion professionnelle soit dans le secteur de l'administration de la santé et de la protection sociale, soit dans celui de l'industrie des produits de santé. De manière spécifique, cette formation permet aux étudiants d'acquérir une expertise et une pratique dans les métiers suivants : Ingénieur-e d'études économiques et statistiques ; Chargé-e d'études actuarielles gestion actif – passif, Chargé-e d'études techniques en assurances ; Chargé-e d'études auprès des agences ou institutions sanitaires (HAS, INVS, IRESP,...), des directions ministérielles (DREES, DARES,...) ; Chargé-e d'études, cadre et expert de l'administration centrale et locale du système de santé (Caisses d'assurance maladie nationale et régionales – CNAMTS, RSI, MSA, Caisse nationale d'assurance vieillesse, Agences Régionales de la Santé, CNSA, etc.) ; Chargé-e d'études, cadre et expert de l'industrie pharmaceutique, des assurances privées ; Chargé-e d'études et expert de l'évaluation économique des stratégies de santé, Consultant expert en économie de la santé ; Chargé-e de produit en assurances ; etc.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation initiale

En première année de Master, les cours sont équilibrés entre théorie et méthodes quantitatives en économie générale, et les projets encadrés (y compris le mémoire) représentent 20% du temps consacré aux étudiants. La réalisation d'un stage au second semestre à partir du mois d'avril est obligatoire.

La seconde année est totalement spécialisée en économie de la santé. Les projets encadrés représentent toujours 20% du temps consacré aux étudiants, mais le volume de cours est réduit pour laisser aux étudiants une plus grande place au travail personnel. Les cours et séminaires de recherche sont concentrés au premier semestre pour réserver 6 mois (à partir de février) à la réalisation d'un stage ou d'un mémoire.

Volume horaire : 360h en M1, 215h en M2

Contact : scolarite.master@droit.parisdescartes.fr

SEMESTRE 1	ECTS	COEF.
5 UE obligatoires	30	30
Analyse des données (24h CM + 12h TD)	6	6
Calcul économique (24h CM + 15h TD)	6	6
Économétrie appliquée (16h CM + 18h TD)	6	6
Économie de la santé (24h CM)	6	6
Séminaire de microéconomie (17h TD)	2	2
Anglais (15h TD)	2	2
Initiation à la recherche (21h CM et 18h TD)	2	2

SEMESTRE 2	ECTS	COEF.
6 UE obligatoires	28	28
Evaluation des politiques publiques (24h CM + 15h TD)	6	6
Théorie et modélisation en finance et assurance (24h CM)	6	6
Mémoire (18h TD)	6	6
Projet tutoré (<i>Thématiques série temporelle et actuariat</i>) (36h TD)	2	2
Stages	6	6
Anglais (15h TD)	2	2
1 UE au choix	2	2
Langue vivante : Allemand (24h TD)	2	2

Langue vivante : Espagnol (24h TD)	2	2
Innovation pédagogique (24h TD)	2	2
Engagement étudiant	2	2
Sport	2	2

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.
4 UE obligatoires	30	30
Économie de la santé (43h)	10	10
Évaluation des technologies de santé (43h)	10	10
Économétrie avancée (43h)	5	5
Data science (43h)	5	5

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.
Mémoire ou rapport de stage (43h)	30	30